

Unis Vers Sept Arrivé

présente

Court **METRANGE**
RENNES

Festival International
De Courts métrages
Insolites et fantastiques

9^{ème}

du **25** au **28** octobre 2012

Règlement / Inscription

Contact :

Unis Vers Sept Arrivé
Festival COURT METRANGE
39 avenue Janvier
35000 Rennes. France
Contact : Hélène Pravong
Tel/Fax : +33 2 99 67 69 97
Email : courtmetrange@vahoo.ca

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conditions de participation

Le festival est ouvert à tous les réalisateurs et producteurs de courts métrages.

La compétition est désormais ouverte à tous les pays désireux de concourir.

La participation est gratuite.

La compétition est ouverte aux films en **35 mm, Béta numérique, bluray et DCP**. Les films réalisés doivent répondre au qualificatif de fiction, et doivent avoir **être produit après le 1^{er} janvier 2010**. Aucune limitation de durée demandée.

Inscriptions

L'inscription doit se faire **avant le 30 mai 2012**. Lors de l'inscription, chaque participant devra envoyer **un DVD** accompagné du bulletin d'inscription ci joint intégralement complété et signé. Le DVD devra être envoyée par la poste en expédition simple (pour l'envoi, préciser valeur non commerciale) à l'adresse suivante :

**Festival Court Métrage
39 avenue Janvier
35000 Rennes
France**

Tout colis réceptionné en port dû sera refusé.

Sélection

Le comité de sélection est composé de professionnels, cinéphiles et responsables artistiques du festival. Ils visionnent les films à Rennes à partir de DVD. **Les films étrangers doivent être obligatoirement sous titrés en anglais pour la présélection, ou en français si possible.**

Les résultats de la sélection seront en ligne sur le site du festival www.courtmetrange.eu à partir du 15 juillet 2012.

Les DVD **des films sélectionnés ou non sélectionnés** ne seront pas retournés.

Films sélectionnés

Pour la France et la CEE, **Les copies des films sélectionnés doivent être déposés avant le 10 octobre 2012 à l'agence du court métrage, 2 rue de Tocqueville, 75017 Paris.**

Tout participant se trouvant dans l'impossibilité de déposer son film à l'agence devra prendre contact avec le bureau du festival qui le mettra en relation avec un transitaire de son choix. **Les films en béta numérique, bluray ou DCP devront être envoyés directement à l'adresse du festival. Les frais d'envoi seront à la charge du producteur ou du réalisateur.**

Seules les copies en parfait état seront acceptées. Des précisions quant aux précautions particulières de projection des films devront être mentionnées lors de leur inscription ainsi que lors de l'envoi de la copie.

Transport et assurance

Le festival prend en charge uniquement le retour des copies 35MM et des autres supports. Le transport des films à destination du festival Court Metrange sera à la charge du producteur ou du distributeur.

Les frais d'assurance des films ne seront pris en charge par le festival que pendant la période allant de la livraison des films par le transporteur jusqu'à la reprise de ces mêmes films par le transporteur pour leur réexpédition.

En cas de perte, vol, destruction ou tout autre sinistre pouvant affecter le film, la responsabilité du festival ne sera engagée que pour le remboursement des frais de tirage d'une copie neuve calculée sur la base des prix nets suivant les tarifs des différents pays.

Conditions relatives à la présence des réalisateurs

Le festival prend en charge l'hébergement des réalisateurs en compétition chez l'habitant ainsi que les repas. Le transport des réalisateurs reste à leur charge.

Conditions relatives à l'exploitation

Les participants cèdent au festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies ou extraits TV de moins de trois minutes de leur film pour diffusion dans les publications du festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur le réseau internet.

Prix:

Les prix, en espèces ou matériel, sont attribués aux réalisateurs, sauf indications contraires mentionnées dans le catalogue.

In fine : Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation de ce règlement sera de la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Rennes.

J'accepte les conditions de participation de la 9ème édition de Court Métrage 2012

Signature :

REGULATIONS

Entry conditions

The festival is open to all producers and directors of short-length films. **The competition is now opened to all countries that wish to submit their short films.**

The registration at the festival is free of charge.

The competition is opened with films on support **35mm, Digital beta, bluray and DCP**. No maximum running time required ; fiction only, **completed after the first January 2010**.

Entries

Entry forms should be submitted **by 30th of may 2012**. It is advisable to send with the entry form duly filled up a **a DVD** of the film. DVD should sent via air mail (please state "non –commercial value") or by post for pre-selection purposes **ONLY** at the following address:

**Festival Court Metrange
39 avenue Janvier
35000 Rennes
France**

Selection process

The selection Committee is made up of professionals and persons in charge of the artistic direction of the festival. The viewing sessions on DVD, are held in Rennes. **Films must be subtitled in English (or French if possible)** for the pre-selections. The films selected in competition will be announced on our website: www.courtmetrange.eu by the **15th of July 2012**.

The DVD relating to **selected or unselected films** won't be returned.

Selected Films:

Digital beta, bluray or DCP must be forwarded to the festival's address below, and will be at the charge of the producer or director.

The festival don't take in charge the shipping of the films to the festival. Films must be sent at the address below :

**Festival Court Metrange
39 avenue Janvier
35000 Rennes
France**

The return of the films will be taken in charge by the festival with our courier.

Transportation and insurance:

Liability of the festival for the films entrusted to it will begin when the films are delivered to it by the carriers and will cease when these films are given to the carriers for return shipment.

In case of damage or loss of material between reception and reshipment of the films, the liability of the festival cannot exceed the cost of reprinting the film calculated on the bases of net prices at the rates applied in the various countries.

Filmmaker's attendance

The festival will cover accommodation at someone's place for filmmakers or producers whose films are in competition as well as the meals. The travel of the filmmakers won't be taken in charge by the festival.

Media and publicity

The right-holders of the selected films authorise free reproduction of stills and clips (under 3 minutes) for all festival publications, press, TV coverage and on Internet.

Prizes

Prizes in cash or equipment will be granted to directors unless otherwise stated in the catalogue.

In fine: Only the French version of the present regulation will have force of law and the Tribunal de Grande Instance de Rennes will be the sole arbitrator, should any legal dispute occur.

I have read and approved the above

Signature :

**à retourner dûment remplie et signée avant le 30 mai 2012 à : / must be returned prior by the 30 th of may to :
Festival Court Métrange, 39 avenue Janvier, 35000 Rennes ; FRANCE
Joindre un dvd avec votre inscription/ enter DVD with the entry form**

TITRE du FILM : Original Title

Date d'achèvement (mois/année) Year of production :

Durée :
Running time

Genre : Fiction / Animation / Expérimental

Nationalité
Nationality

Category Fiction / Animated / Experimental

Format de diffusion : 35mm Béta numérique/Digibeta Bluray DCP

Ratio : 1,33 1,66 1,85 Scope

Réalisateur / Director :

Son : Mono dolbyA dolby SR

Adresse / Address

Code postal :

Pays / Country :

Tel :

Ville / City

e-mail :

Filmographie / Filmography :

Production / Producer :

Adresse / Address :

Code postal :

Pays / Country :

Tel :

Ville / City

e-mail :

Fax :

Synopsis :

Scénario / Script :

Images / Photography :

Musique / Music :

originale oui / non
original Yes / No

Montage / Editing

Interprétation / Cast

Le film est- il une 1^{ère} œuvre ? / Is it first film ?

Oui / Yes

Non / No

Le film est-il libre de droit TV ? / Free from all TV rights ?

Oui / Yes

Non / No

Le film a-t-il été sélectionné dans d'autres festivals ? Other festival screenings of the film ?

Oui / Yes

Non / No

Lesquels? If so, which ones?

Prix ? / Prizes ?